

Discours de Lord Killanin

président du Comité International Olympique

*Monsieur le président de la Confédération,
Monsieur le président du Comité National Olympique Suisse,
Vos Excellences,
Chers collègues,
Amis,*

Notre joie d'assister à la présente session du Comité international Olympique est malheureusement ternie par la disparition de M. Avery Brundage, notre président honoraire. Vous, du monde olympique et de Suisse qui êtes ici rassemblés dans cette salle, vous avez presque tous connu M. Brundage qui a présidé pendant vingt ans aux destinées de l'olympisme. Elu en 1952 le président Brundage a donné un nouvel essor au mouvement olympique, œuvre du Baron Pierre de Coubertin qui lui, repose en cette ville. Nul ne doute que le nom de Brundage entrera dans l'histoire du mouvement olympique aux côtés de celui de son fondateur. Bien des panégyriques ont été faits de M. Brundage, que j'ai rencontré pour la première fois lors de son accession à la présidence. Jusqu'en 1972, j'ai collaboré étroitement avec lui, tout d'abord à la Commission exécutive, puis en tant que vice-président. Son dévouement sans limites à la cause du mouvement olympique fut sans pareil à notre époque vouée au matérialisme. Idéaliste, il sut, après la Seconde Guerre mondiale, reconnaître la portée qui pouvait être celle du mouvement olympique auquel vinrent se joindre nombre de pays qui, jusque là, étaient restés, à l'écart. D'autres encore, à peine accédés à l'indépendance, constituèrent sans plus tarder des Comités nationaux olympiques. Parallèlement, le programme olympique s'est développé jusqu'à compter vingt et un sports. Jamais Avery Brundage n'a failli à sa conviction profonde que le mouvement olympique pouvait être la plus grande force sociale du monde et il s'est toujours efforcé de maintenir le sport au-dessus des intrigues politiques. Dans ce monde matérialiste, il fut le plus ardent défenseur du sport amateur exempt de tout avantage pécuniaire et de tout bénéfice commercial. Ces principes doivent être maintenus mais il se peut, et c'est bien naturel dans notre société en constante évolution, que certains modes d'application de ces principes soient ou doivent être éventuellement changés. Nous avons tous en mémoire des souvenirs de notre président disparu. De par son idéalisme, il peut nous avoir paru parfois réservé, distant, voire hors d'atteinte, mais je puis vous assurer que la rudesse de l'écorce cachait une grande humanité, un être qui, de par ses performances athlétiques et ses qualités intellectuelles, notamment dans l'art, fut un brillant exemple pour tous.

Comme vous l'a dit M. le président Gafner, les liens qui relient le Comité International Olympique à la ville de Lausanne et à la Confédération helvétique durent depuis soixante ans... une vie, la mienne. J'ai encore en mémoire ma première visite à cette cité, alors que je présidais aux destinées d'un Comité national olympique. Au sortir de la gare, j'escaladaï la colline afin de rencontrer le chancelier du CIO, feu M. Otto Mayer. Je le trouvai assis, dans l'arrière-boutique d'une bijouterie d'où il dirigeait les affaires administratives du Comité International Olympique. Je crois que le personnel se limitait à une secrétaire professionnelle rémunérée et à deux ou trois personnes travaillant également pour la bijouterie. Outre les installations offertes par la ville de Lausanne à la villa Mon-Repos, c'était là que se trouvait le cœur du mouvement olympique. Chose curieuse peut-être que ma visite ait été dictée par des motifs politiques, puisque nous avions des problèmes avec le Comité international Olympique au sujet de la nomenclature de mon pays.

La Suisse a joué un rôle important dans le mouvement olympique. Comme l'a dit M. le président Gafner, le Baron de Coubertin a choisi Lausanne pour siège du comité. Ayant décidé de s'engager, au début de 1915, dans l'armée française en raison de la Première Guerre mondiale, il fit nommer le Baron de Blonay (un Suisse) à la présidence du comité, afin d'assurer l'intérim.

Depuis 1896 et exception faite des Jeux de Melbourne en 1956, la Suisse n'a jamais cessé de participer aux Jeux olympiques et, bien entendu, aux Jeux d'hiver. Par ailleurs, comme en témoigne son stade olympique, Lausanne a été candidate à l'organisation des Jeux

olympiques de 1940, 1944, 1952 et 1960. Siège des congrès de 1913 et de 1921, Lausanne organisa également quatre sessions. De même, les 25e, 50e (en juin 1944) et 60e anniversaires de la rénovation des Jeux olympiques furent fêtés en cette ville, et au fil des ans bien des noms se sont étroitement associés au mouvement olympique.

Aussi n'évoquerai-je, pour ne citer que deux exemples, que la mémoire du célèbre général Guisan, fervent supporter de l'olympisme, qui rejoignit les rangs du CIO de 1937 à 1939 et dont le souvenir reste vivace et de feu le Dr Messerli, récemment disparu, qui fut ami du Baron de Coubertin et historien du CIO. De 1946 à 1964, nous avons eu un chancelier en la personne de M. Otto Mayer, tandis que, de 1946 à 1968, son frère, le major Albert Mayer devait largement contribuer à la cause du mouvement olympique et aux relations du CIO avec ses membres en Suisse. Je crois que dans cette salle se trouvent aujourd'hui Mesdames Otto et Albert Mayer, de même que Mme Zanchi, qui fut l'une des premières personnes dont je fis la connaissance en devenant membre du CIO. La Suisse abrite non seulement les bureaux du CIO mais elle est également le siège de bon nombre de fédérations internationales et patrie de leur porte-parole, M. Thomas Keller, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron ainsi bien sûr que de notre collègue Me Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski. Peut-être serait-il indiqué de relever que cette année-ci, le tir à l'arc, si étroitement associé à l'histoire de la Suisse par Guillaume Tell, organise ses championnats du monde à Interlaken, alors que l'an dernier Lucerne fut le site où se déroulèrent les championnats d'aviron. Ici à Lausanne, point besoin d'insister sur l'intérêt que nos amis suisses et nos hôtes portent à toutes les manifestations sportives internationales: l'an dernier, les championnats du monde de judo et, cette année-ci les premiers championnats du monde juniors de cyclisme à Lausanne ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Presque trois ans se sont écoulés depuis que M. Chevallaz, alors syndic et aujourd'hui chef du Département fédéral des finances, me transmit la clef symbolique qu'il tenait des mains de M. Brundage. Depuis lors, j'occupe un bureau au Château de Vidy, où je bénéficie de l'aide d'un personnel extrêmement loyal et aussi de la pleine coopération du syndic, M. Delamuraz, successeur de M. Chevallaz, et ici présent.

Par manque de temps et non par manque de bonne volonté, l'ensemble de la question d'un Musée olympique à Lausanne n'a pas progressé avec toute la rapidité voulue. Or, là où se trouve notre siège, il me paraît essentiel que notre administration ait très aisément accès à notre bibliothèque et à nos archives; cependant, il me semble tout aussi important que nos objets de valeur et d'intérêt soient exposés ici-même, dans cette ville, de façon aussi adéquate et moderne que possible. J'ai bon espoir qu'au cours des années à venir, ce projet de musée deviendra réalité. Mais comme pour toutes choses, c'est là aussi une question de temps et d'argent.

Permettez-moi, Monsieur le président de la Confédération, de vous remercier, en tant que Lausannois, pour votre appui précieux et tout l'intérêt que vous portez à notre mouvement.

Comme je l'ai déjà dit, ma première visite à Lausanne obéissait à des considérations d'ordre politico-sportives et, aujourd'hui encore, notre ordre du jour comporte bon nombre de points dus à des situations politiques. Dans un monde et une société en évolution constante, où des pays accèdent à l'indépendance et où les sports suscitent, grâce à l'initiative du Baron de Coubertin, l'intérêt de tous les peuples, c'est là sans doute un phénomène inévitable, bien que souvent regrettable.

Le Comité International Olympique est maintenant le catalyseur d'un vaste et important mouvement; nous sommes en relations directes avec plus de cent trente Comités nationaux olympiques et vingt-six fédérations internationales dont les sports figurent au programme olympique, tandis que bon nombre d'autres, qui souhaitent elles aussi être inscrites au programme frappent à nos portes. En même temps, nous collaborons étroitement avec les organismes gouvernementaux, semi-gouvernementaux ou privés qui poursuivent des idéaux semblables aux nôtres.

Nous devons, je crois, garder constamment un doigt sur la sonnette d'alarme. J'ai souvent dit et répété que le mouvement olympique est autre chose que la seule attribution et la réglementation des Jeux. C'est quelque chose qui dure vingt-quatre heures par jour, trois cent soixante-cinq jours par an et ce, dans le monde entier... quelque chose dont tous peuvent bénéficier! Quelque divergents que soient nos points de vue, nous nous

rencontrons pour surmonter nos différences, mus par un intérêt et un dénominateur communs: les sports et les loisirs.

Parfois, je suis enclin à penser que les athlètes et ceux qui le seront un jour risquent de devenir les victimes d'ambitions administratives. Le mouvement olympique et surtout ses administrateurs et officiels ont le devoir d'accorder aux athlètes une priorité absolue. Cela est valable tant pour le Comité International Olympique que pour les Fédérations internationales et les Comités nationaux olympiques dont les dirigeants se doivent de consacrer toutes leurs énergies au développement du mouvement olympique et non point à la satisfaction de leurs ambitions et appétits personnels.

Nous devons être altruistes et non égoïstes, car les Jeux olympiques sont au service des concurrents et des athlètes. En raison des normes toujours plus élevées, en raison aussi des progrès incessants réalisés dans les domaines de l'industrie, de la science et de la médecine, notre devise « Citius, Altius, Fortius » peut nous induire en erreur. Les Jeux olympiques ne signifient pas battre des records. Ils signifient victoire, victoire assortie de compétition.

En ce moment, chacun pense aux prochains jeux. Or, vous n'ignorez pas que le Comité Organisateur de Montréal s'est heurté, ces derniers jours, à de nouveaux problèmes qui échappent tant à son contrôle qu'à celui du CIO. Au cours de cette semaine, nous entendrons des rapports et avons bon espoir que ces difficultés pourront être surmontées. Les Jeux ne peuvent être remis à 1977 et quant au CIO, il tient fermement à ce que les concurrents aient des possibilités olympiques en 1976.

Je reviens de Rome. Or, pour des raisons de traduction, force m'a été de rédiger mon allocution avant de connaître les résultats des réunions que nous avons tenues là-bas. Par conséquent, je ne puis en faire état dans mes remarques. Je tiens cependant à m'associer à ce qu'a si bien dit M. le président Gafner car je suis, moi aussi, convaincu de la nécessité d'une coopération des plus étroites entre les Comités nationaux olympiques et le Comité International Olympique. En même temps, je tiens à relever que tous les Comités nationaux olympiques se composent de représentants des divers sports reconnus par les Fédérations internationales et c'est pourquoi cette trinité doit œuvrer ensemble. A l'issue de cette session se tiendra une réunion de la Commission tripartite qui comprend les représentants du Comité International Olympique, des Fédérations internationales et des Comités nationaux olympiques. Loin d'être un supra-organisme, cette commission a pour tâche de coordonner les questions d'intérêt commun, pour le plus grand bénéfice du Comité International Olympique, des Fédérations internationales et des Comités nationaux olympiques. Pendant la présente session, nous entendrons le rapport de la réunion de Rome et nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de traiter les questions qui en découlent. Cette réunion avec les Comités nationaux olympiques aurait dû se tenir plus tôt dans l'année en Afrique, mais malheureusement cela fut impossible. Par conséquent, nous nous heurtons maintenant à un problème de temps puisqu'au lieu de disposer d'une documentation complète, les membres du Comité International Olympique devront se contenter de rapports oraux de la réunion de Rome.

Nous aurons nos problèmes et il nous faudra les résoudre. Nous devons garder toutes les portes ouvertes et tenter d'offrir le meilleur des exemples. Si nous n'y parvenons pas, le mouvement olympique et tous ceux qui y participent courent à l'échec. Certains esprits cyniques pensent qu'un monde sans sports serait un monde meilleur car, disent-ils, les sports posent plus de problèmes qu'ils n'offrent de solutions. Je n'en crois rien, mais je sais que nous tous, le Comité International Olympique, les Fédérations internationales et les Comités nationaux olympiques, avons la une responsabilité des plus lourdes. Lorsque, président d'un Comité national olympique, je gravissais cette colline pour rendre visite à M. Mayer, j'étais à des lieues de me douter que vingt-cinq ans plus tard, ie présiderais, à Lausanne, une session du Comité International Olympique.

Merci à vous tous de votre aide loyale et aussi de vos critiques constructives. L'absence de critiques m'inquiéterait, mais je tiens à ce que celles-ci soient constructives et exprimées en toute franchise. Monsieur le président de la Confédération suisse, merci de nous avoir honorés de votre présence en tant que premier citoyen de ce pays, merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui et merci à vous tous de votre appui incessant.